



arodems

association romande
et tessinoise
des directeurs
d'établissements
médico-sociaux

associazione romanda
e ticinese
direttori
di istituti
di cura



La Solution de branche des EMS signe un accord de collaboration avec l'entreprise ecoLive pour la gestion des produits chimiques

Paudex, le 25 février 2019

Dans le cadre du développement de la Solution de branche pour la sécurité et la protection de la santé dans les EMS, la direction a signé le vendredi 8 février 2019 un accord de collaboration avec l'entreprise ecoLive en vue de renforcer les compétences et l'expérience de ses affiliés en matière de gestion des produits chimiques.

Avec l'évolution de la complexité relative la prévention des risques en matière de gestion et d'utilisation de produits chimiques et pour renforcer la mise en conformité des EMS, la Solution de branche s'adjoint les compétences d'un expert en la matière. ecoLive a développé un système d'étiquetage permettant de vulgariser ces informations, de les rendre disponibles et compréhensibles pour chacun des utilisateurs et de garantir à l'établissement d'intégrer une gestion optimale des risques en la matière.

Dès ce printemps, les partenaires ont convenu de la mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation, de cours de formation continue, et d'audits sur base volontaire des EMS en vue d'améliorer la sécurité du personnel et de l'environnement tout en respectant les exigences légales, notamment celles concernant la responsabilité de l'employeur en charge assurer des conditions de travail sûres à ses collaborateurs.

ecoLive

ecoLive développe son expertise dans le domaine de conseils et de recommandations relatifs à la gestion, l'inventaire et l'étiquetage simplifié pour les produits chimiques, notamment en matière de santé et de sécurité pour les utilisateurs et l'environnement. ecoLive assure et garantit des services sur mesure, qui répondent à la fois aux exigences légales et aux besoins des EMS.

Contact

Olivier Brüggemann – Directeur ecoLive

La Commission intercantonale de sécurité et protection de la santé au travail (CISST)

La mission de la CISST consiste à développer et offrir une solution de branche pour la santé et la sécurité au travail au sein des établissements médico-sociaux (EMS) romands. La Solution de branche des EMS est reconnue et certifiée par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST. A ce jour, 155 établissements sont affiliés à la CISST.

Contact

Olivier Mottier - secrétaire de la CISST – omottier@centrepatronal.ch

rte du lac 2, CH – 1094 paudex
case postale 1215
CH – 1001 lausanne

t +41 58 796 33 00
f +41 58 796 33 52
arodems@centrepatronal.ch
www.arodems.ch